

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 14 décembre 2015 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Manon Théberge	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier
-------------------------	-------------------------------

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h 30) ET ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

15-12-304 **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **OUVERTURE DE LA SEANCE ET ORDRE DU JOUR (19 H 30)**
2. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNEE 2016**
3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEES 2016, 2017, 2018**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016**

15-12-305 **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a analysé le contenu du projet de prévisions budgétaires 2016 lors de la rencontre de travail du 4 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2016 au montant total de **4 932 838 \$** telles que présentées ci-dessous :

DÉPENSES :

Administration générale	850 214 \$
Sécurité publique	755 236 \$
Transport	656 786 \$
Hygiène du milieu	605 003 \$
Santé, bien-être et urbanisme	347 250 \$
Loisirs et culture	895 133 \$
Frais de financement	544 526 \$
Immobilisations	188 690 \$
Réserve carrières/sablières	90 000 \$
TOTAL	4 932 838 \$

RECETTES :

Taxes	4 055 659 \$
Paiement tenant lieu de taxes	38 800 \$
Autres recettes de sources locales	599 872 \$
Affectation surplus et fonds réservés	238 507 \$
TOTAL	4 932 838 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017, 2018**

15-12-306 **CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et Villes*;

CONSIDÉRANT QUE certaines immobilisations des années 2016, 2017 et 2018 sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 tel que présenté au montant total de 5 245 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

La période de questions débute à 19 h 45 pour se terminer à 19 h 50. Les membres du conseil répondent aux différentes questions.

5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 50.

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Daniel Le Pape
Directeur général et greffier